Bastia
CITÀ DI CULTURA

CUNSIGLIU MUNICIPALE
DI U 12 DI NUVEMBRE DI U 2026

CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 NOVEMBRE 2026

Rapport n°15

Cunvenzione di partenariatu trà a Cità di Bastia è u cullegiu Simon Vinciguerra

Convention de partenariat entre la Ville de Bastia et le collège Simon Vinciguerra

La Ville de Bastia mène une politique volontariste en faveur de la promotion, de la transmission et de la pratique de la langue et de la culture corses.

Dans ce cadre, la Casa di e Lingue, située au sein de l'espace Sant'Anghjuli, constitue un lieu ouvert d'apprentissage, de découverte et d'échanges autour des langues et plus particulièrement de la langue corse. Elle a notamment vocation à travailler en lien avec les structures éducatives, associatives et culturelles du territoire.

Le collège Simon Vinciguerra, établissement scolaire implanté au cœur de Bastia, accueille des élèves de la 6e à la 3e et participe à la transmission des savoirs ainsi qu'à de nombreuses actions éducatives et culturelles. La proximité géographique entre l'établissement et la Casa di e Lingue constitue une opportunité pour développer des actions communes en faveur de la langue et de la culture corses.

Le collège porte par ailleurs le nom de Simon Vinciguerra, professeur et écrivain ayant œuvré en faveur de la langue corse, ce qui confère à ce partenariat une dimension symbolique et culturelle particulière.

La présente convention vise ainsi à créer des ponts entre le monde scolaire et la Casa di e Lingue, en permettant aux élèves de découvrir et de pratiquer la langue corse dans différents contextes, notamment culturels, artistiques et patrimoniaux.

Dans ce cadre, la Ville souhaite conclure une convention de partenariat avec le collège Simon Vinciguerra, établissement implanté au cœur de Bastia et particulièrement engagé dans les actions éducatives et culturelles, notamment à travers sa section bilingue et ses enseignements de langue et culture corses.

Cette convention a pour objectif de renforcer les liens entre la Casa di e Lingue et le collège, de favoriser la pratique de la langue corse par les élèves et de développer des projets communs autour de la culture, du patrimoine, de la création artistique et des médias en langue corse.

Ce partenariat permettra également de rapprocher les élèves des activités et manifestations proposées par la Casa di e Lingue et de leur offrir des occasions concrètes de pratiquer la langue corse dans un cadre culturel et citoyen.

<u>En conséquence, il est proposé :</u>

- D'approuver la convention de partenariat entre la Ville de Bastia et le collège Simon Vinciguerra.

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre.